

L'appel d'offres pour la réalisation du port de croisière d'Agadir annulé

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 24-07-2013 02:22:33

Aucune raison n'a été avancée pour justifier cette annulation. Le nouveau terminal était prévu à proximité de la marina. Le maire d'Agadir déplore le manque de concertation sur ce projet.

L'appel d'offres pour la réalisation de l'étude relative à la construction d'un terminal de croisière au port d'Agadir a été annulé, il y a quelques jours, par voie de presse, sans aucune explication. La raison de l'annulation, alors que la remise des offres était fixée pour le 25 juillet, demeure un mystère. Au niveau de l'Agence nationale des ports (ANP), maître d'ouvrage de ce «projet», il nous a été impossible de trouver un interlocuteur en mesure de fournir des explications au sujet de ce report.

Tarik Kabbaj, le maire de la ville, non informé, se dit pour sa part étonné de cette décision, et se plaint que «les responsables au niveau central ne jugent pas utile d'informer les élus locaux». Certes, poursuit-il, nous avons eu droit à une présentation sur la nécessité d'un tel projet et nous avons émis nos observations, mais, depuis, il n'y a pas eu de concertation. Les élus locaux ne sont donc pas contre ce projet de construction d'un terminal dédié aux bateaux de croisière au port d'Agadir ; ils l'attendent même depuis longtemps, car une telle infrastructure est de nature à dynamiser une activité qui stagne depuis plus de dix ans autour de 70 000 croisiéristes par an. De plus, les quelques paquebots qui transitent par Agadir accostent au terminal commercial qui n'est pas vraiment adapté à ce genre d'activité.

L'étude devait porter sur les volets techniques et économiques

Selon le maire d'Agadir, le terminal de croisière devrait se situer à proximité de la marina pour permettre aux touristes d'accéder facilement à la ville. Et c'est précisément cette idée qui a été retenue par l'appel d'offres cité puisque on peut y lire que «le Plan directeur portuaire national envisage (...) de construire un bassin principalement dédié aux activités de croisière, au sud-ouest à proximité de la marina et de la zone touristique, à l'extérieur de l'ancien port grâce à la construction projetée de 1 100 mètres». Il devrait donc pouvoir accueillir les plus grands navires, sachant que le bassin serait complètement protégé des houles par une autre digue de 260 mètres.

Après la reculade de l'ANP, il va falloir encore attendre, alors que l'activité de croisière est aujourd'hui l'une des plus dynamiques au monde. Vu sa position géostratégique favorable, le Maroc devrait naturellement se positionner plus fermement. Effectivement, il y a quelques années, l'idée de développer l'activité de croisière sur trois destinations que sont Casablanca, Agadir et Tanger (dans une moindre mesure Safi) était annoncée, mais à aujourd'hui, on ne voit pas encore de stratégie claire. Le report de l'appel d'offres pour la réalisation d'une étude pour le port de croisière d'Agadir, illustre, si besoin est, cette situation.

La Vie éco